

N° 45-20-0004 au catalogue
ISBN 978-0-660-98577-0

Statistiques Rurales du Canada

Organismes sans but lucratif du Canada rural métadonnées et guide à l'utilisateur, 2023

Date de diffusion : le 13 mars 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Organismes sans but lucratif du Canada rural métadonnées et guide à l'utilisateur, 2023

1 Structure et contenu de la base de données

La base de données sur les organismes sans but lucratif du Canada rural (OSBLCR) fournit des données sur le nombre d'OSBL au Canada, ainsi que sur leurs revenus et leur nombre d'employés. Les données sont disponibles selon la géographie (Canada, provinces ou territoires, régions rurales et petites villes ainsi que les régions urbaines fonctionnelles), le groupe d'activité des OSBL défini selon la Classification internationale des organisations sans but lucratif¹, et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Des données sur le nombre des OSBL, les revenus et le nombre d'employés au niveau des subdivisions de recensement sont également disponibles, mais ne sont pas disponibles par groupe d'activité et par industrie.

La structure de la base de données sur les OSBLCR est résumée dans le Tableau 1.

Tableau 1

Aperçu des tableaux de la base de données sur les OSBLCR et de leur structure

Tableaux	Variables	Niveaux géographiques	Classification par OSBL/industrie
Tableau 45-10-0107	Nombre Revenus Emplois	Canada Province ou territoire Subdivision de recensement (SDR) Régions rurales et petites villes ou régions urbaines fonctionnelles	Non utilisée
Tableau 45-10-0108	Nombre Revenus Emplois	Canada Province ou territoire Régions rurales et petites villes ou régions urbaines fonctionnelles	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) du Canada (2 chiffres) - SCIAN 2017 version 3.0 pour les périodes de référence 2019-2021 ; et - SCIAN 2022 version 1.0 à partir de la période de référence 2022.
Tableau 45-10-0109	Nombre Revenus Emplois	Canada Province ou territoire Régions rurales et petites villes ou régions urbaines fonctionnelles	Classification internationale des organisations sans but lucratif (CIOSBL) (12 groupes d'activité)

Note : Les nombres d'entreprises du tableau 45-10-0107 sont arrondis au multiple de trois le plus proche. Une valeur déclarée de zéro correspond à une valeur arrondie comprise entre 1 et 3 (inclusivement) qui a été arrondie à la baisse. Cette convention d'arrondi s'applique uniquement au tableau 45-10-0107 et ne s'applique pas aux tableaux 45-10-0108 et 45-10-0109.

Les définitions des variables qui figurent dans la base de données sur les OSBLCR sont fournies dans le dictionnaire de données à la section 8.

2 Sources de données

La base de données sur les OSBLCR est créée à l'aide des données provenant du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada². Le RE est une liste exhaustive des entreprises au Canada. Il comporte des renseignements sur les entreprises comme leur adresse, leur statut d'organisme à but lucratif ou non lucratif, leur industrie ainsi que leurs données de déclarations de revenus à l'Agence du revenu du Canada (ARC), dont les revenus et les employés. Les données du RE sont mises à jour mensuellement. La base de données des OSBLCR s'appuie sur les informations fournies par ces sources. La disponibilité et la couverture des données peuvent varier d'une année à l'autre en raison de mises à jour, de révisions ou de différences dans les rapports.

3 Période de référence

Chaque période de référence dans la base de données du OSBLCR commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année civile.

1. Organisation des Nations Unies Département des affaires économiques et sociales. 2003. [Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale](#).
2. [Définitions et concepts utilisés par le Registre des entreprises](#).

4 Entreprises incluses dans la base de données

Le principal déterminant pour l'inclusion d'une entreprise dans la base de données OSBLCR est sa classification à titre d'OSBL dans le RE. Un organisme sans but lucratif (c.-à-d. un organisme, une institution ou une entreprise sans but lucratif) est exploité à des fins autres que lucratives. La base de données OSBLCR comprend les OSBL qui sont des organismes de bienfaisance, ainsi tous les autres OSBL déterminés par le RE, indépendamment du secteur qu'ils servent (ménages, entreprises ou gouvernements).

Les OSBL sont inclus dans la base de données OSBLCR s'ils ont déclaré des revenus, un nombre d'employés ou les deux pour une année de référence donnée. Les entreprises à but lucratif et les administrations publiques (code SCIAN 91) sont exclues de la base de données OSBLCR.

5 Méthodologie de compilation

Cette section fournit un aperçu du traitement effectué pour compiler la base de données OSBLCR. Les tableaux contenus dans la base de données sur les OSBLCR sont organisés selon la structure présentée dans le Tableau 1 de la section 1.

5.1 Identification des OSBL actifs par année de référence

L'étape initiale dans la création de la base de données OSBLCR consiste à rassembler les enregistrements provenant de multiples fichiers mensuels du RE pour créer une liste de tous les OSBL affichant des signes de certains types d'activités au cours de l'année de référence considérée. Cela comprend l'identification des OSBL ayant déclaré des employés, des revenus ou les deux de janvier à décembre de l'année de référence considérée. Seules les entreprises désignées sans but lucratif dans le RE sont retenues, autrement dit les entreprises à but lucratif sont exclues.

Les chiffres de l'emploi dans la base de données OSBLCR sont fondés principalement sur les états de compte de l'ARC pour les données de retenues à la source courantes (PD7)³. Les données sur les revenus sont principalement fondées sur les déclarations d'impôt sur le revenu auprès de l'ARC. Les valeurs de l'emploi et des revenus ont été obtenues depuis le fichier approprié du RE pour la liste des OSBL en question.

Quand la structure organisationnelle d'un OSBL comprend plusieurs emplacements pour la même entreprise, un enregistrement séparé pour chaque emplacement est inclus, en plus des valeurs de l'emploi et des revenus de chacun. Ces valeurs à l'échelle de l'emplacement sont fondées sur le profilage des entreprises réalisé par Statistique Canada ou sur les facteurs d'affectation des emplois ou des revenus calculés par Statistique Canada.

5.2 Classification de l'emplacement de l'entreprise : région rurale et petite ville ou région urbaine fonctionnelle

Pour la base de données OSBLCR, l'unité statistique est l'emplacement de l'entreprise (aussi appelé « l'emplacement » dans le présent document)⁴. Le RE attribue une subdivision de recensement (SDR) à chaque emplacement d'entreprise selon le code postal associé à son adresse d'exploitation. Les SDR (aussi appelées 'municipalités') situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou des agglomérations de recensement (AR) sont classées comme faisant partie des « régions rurales et petites villes », tandis que celles situées à l'intérieur des RMR/AR sont classées comme faisant partie des « régions urbaines fonctionnelles ».

Les classifications géographiques utilisées pour le Canada, les provinces ou les territoires et les SDR sont basées sur la Classification géographique type (CGT) de Statistique Canada. La CGT de 2016⁵ est utilisée pour les périodes de référence de 2019 à 2021. À partir de la période de référence de 2022, la CGT de 2021⁶ est appliquée.

3. [Données du Registre des entreprises.](#)

4. Un « emplacement » correspond au niveau le plus bas de la hiérarchie statistique du Registre des entreprises. L'emplacement à titre d'unité statistique, est défini comme une unité de production située en un endroit géographique précis où a lieu l'activité économique et pour laquelle il existe, au moins, des données sur l'emploi. « Lieu géographique » désigne un lieu physique où une unité statistique se situe et pour laquelle des statistiques sont recueillies et diffusées. Sauf indication contraire, le terme « emplacement » renverra à l'emplacement de l'entreprise à titre d'unité statistique. Voir [Variable\(s\) – Enquêtes et programmes statistiques – Registre des entreprises \(RE\) décembre 2021](#).

5. [Classification géographique type \(CGT\) 2016 – Volume I, La classification.](#)

6. [Classification géographique type \(CGT\) 2021 - Volume I, La classification.](#)

5.3 Identification de l'industrie le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Les entreprises sont classées selon leur secteur principal d'activité tel qu'identifié dans le BR. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2017⁷ est utilisé pour les périodes de référence de 2019 à 2021. À partir de la période de référence de 2022, le SCIAN de 2022⁸ est appliqué.

La structure du SCIAN est hiérarchique, avec des codes allant de deux à six chiffres, selon le niveau de la hiérarchie (voir le tableau 2).

Tableau 2
Structure hiérarchique de la classification SCIAN

Code	Niveau hiérarchique
11	Secteur
111	Sous-secteur
1111	Groupe
11111	Classe
111111	Classe canadienne

La base de données du OSBLCR fournit des tableaux par SCIAN au niveau à deux chiffres (secteur) et comprend tous les secteurs industriels à l'exception des Administrations publiques (SCIAN 91).

5.4 Classification internationale des organisations sans but lucratif (CIOUSBL)

La base de données OSBLCR fournit également des tableaux selon la Classification internationale des organisations à but non lucratif (CIOUSBL). La CIOUSBL classe les OSBL en fonction de leur principal domaine d'activité à but non lucratif en 12 grands groupes, dont un groupe résiduel appelé « non classé ailleurs ». Il s'agit du système de classification recommandé pour le secteur à but non lucratif selon le Manuel des Nations Unies sur les institutions à but non lucratif pour le système de comptabilité nationale⁹.

- Groupe 1A : Culture et arts
- Groupe 1B : Sports, clubs de loisirs et clubs sociaux
- Groupe 2 : Éducation et recherche
- Groupe 3 : Santé
- Groupe 4 : Services sociaux
- Groupe 5 : Environnement
- Groupe 6 : Développement et logement
- Groupe 7 : Droit, défense des intérêts et politique
- Groupe 8 : Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat
- Groupe 9 : Organismes internationaux¹⁰ (non disponible dans la base de données OSBLCR)
- Groupe 10 : Religion
- Groupe 11 : Associations d'affaires et professionnelles, syndicats
- Groupe 12 : Autres domaines d'activité

7. [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2017 version 3.0.](#)

8. [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2022 version 1.0.](#)

9. Organisation des Nations Unies Département des affaires économiques et sociales. 2003. [Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale](#). Il convient de noter qu'une révision a été effectuée en 2017, qu'on appelle la Classification internationale des organisations sans but lucratif et du secteur bénévole (CIOUSBL/SB). La CIOUSBL a été élaborée par l'intermédiaire du projet comparatif sur le secteur des organismes sans à but lucratif de l'Université Johns Hopkins, puisque les systèmes de classifications existants ne convenaient pas pour décrire adéquatement l'activité des organismes sans but lucratif.

10. La classification des activités de la CIOUSBL était effectuée à l'origine au moyen des codes d'industrie de la Classification internationale type, par industrie (CITI). Lorsque les codes correspondants du SCIAN ont été déterminés, en raison des différences entre les deux systèmes de classification, il n'était pas possible de déterminer un Groupe 9 : Activités internationales en utilisant les codes du SCIAN.

La catégorie de la CIOSBL d'un OSBL est obtenue au moyen d'une mise en correspondance des codes du SCIAN aux groupes de la CIOSBL. Cette mise en correspondance est également utilisée par le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada¹¹. La mise en correspondance utilisée est fournie dans le Tableau 3 de la section 7.

5.5 Protection de la confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique*¹² se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Des règles de confidentialité sont appliquées à toutes les données qui sont diffusées ou publiées, afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute donnée jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Afin de préserver la confidentialité des entreprises contribuant aux données, certaines valeurs de la base de données du OSBLCR sont masquées. Cette suppression est nécessaire en raison du niveau de granularité fourni et est mise en œuvre à l'aide d'un programme de confidentialité tenant compte de la hiérarchie (G-Confid) développé par Statistique Canada, spécifiquement pour protéger les informations confidentielles.

Il existe deux raisons pour la suppression des données :

1. Suppression primaire : Cela s'applique lorsqu'il y a trop peu d'entreprises contribuant à la valeur d'une cellule particulière, ou lorsque la valeur d'une cellule est influencée de manière disproportionnée par une ou trop peu d'entreprises.
2. Suppression secondaire : Cela s'applique lorsqu'une cellule secondaire est masquée pour préserver la confidentialité d'une cellule primaire masquée, ce qui permet la publication de données agrégées de niveau supérieur. Par exemple, si la valeur d'une variable (p. ex., les revenus) pour une seule SDR dans une province et une industrie spécifique est masquée, la valeur correspondante à une autre SDR dans la même industrie est également masquée. Cette approche garantit que la valeur masquée ne peut pas être déduite de la valeur totale pour cette province et cette industrie.

6 Mises à jour éventuelles et stratégie de révision

Les futures mises à jour de la base de données du OSBLCR pourraient impliquer l'ajout continu de nouvelles années de référence. Les versions ultérieures de la base de données OSBLCR pourraient inclure des modifications à la méthodologie, à la structure ou au contenu des tableaux de données fournis.

11. [Enquêtes et programmes statistiques – Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat](#).

12. La *Loi sur la statistique* donne à Statistique Canada le pouvoir de « recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population et de l'état de celle-ci ». Pour de plus amples renseignements, voir : [Loi sur la statistique \(justice.gc.ca\)](#).

7 Mise en correspondance entre la CIOsBL et le SCIAN

Le cadre de cartographie utilisé dans la base de données du OSBLCR pour aligner la CIOsBL et le SCIAN est décrit ci-dessous.

Tableau 3
Mise en correspondance entre la CIOsBL et le SCIAN

Code de groupe de la CIOsBL	Groupe de la CIOsBL	Codes du SCIAN équivalents	Descriptions du SCIAN équivalentes
Groupe 1A	Culture et arts	511	Édition (sauf par Internet)
		512	Industries du film et de l'enregistrement sonore
		515	Radiotélévision (sauf par Internet)
		517	Télécommunications
		518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
		519	Autres services d'information
		7111	Compagnies d'arts d'interprétation
		7113	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires
		7114	Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques
		7115	Artistes, auteurs et interprètes indépendants
		712	Établissements du patrimoine
Groupe 1B	Sports, clubs de loisirs et clubs sociaux	7112	Sports-spectacles
		7139	Autres services de divertissement et de loisirs
		8134	Organisations civiques et amicales
		81399	Autres associations
Groupe 2	Éducation et recherche	5417	Services de recherche et de développement scientifiques
		611	Services d'enseignement
Groupe 3	Santé	621	Services de soins ambulatoires
		622	Hôpitaux
		6231	Établissements de soins infirmiers
		62322	Établissements résidentiels pour troubles mentaux, alcoolisme et toxicomanie
Groupe 4	Services sociaux	62321	Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement
		6233	Établissements communautaires de soins pour personnes âgées
		6239	Autres établissements de soins pour bénéficiaires internes
		6241	Services individuels et familiaux
		62421	Services communautaires d'alimentation
		62422	Services communautaires d'hébergement
		62423	Services d'urgence et autres secours
		6244	Services de garderie
		8122	Services funéraires

Tableau 3
Mise en correspondance entre la CIOUBL et le SCIAN

Code de groupe de la CIOUBL	Groupe de la CIOUBL	Codes du SCIAN équivalents	Descriptions du SCIAN équivalentes
Groupe 5	Environnement	54132	Services d'architecture paysagère
		54162	Services de conseils en environnement
		54194	Services vétérinaires
		5621	Collecte des déchets
		5622	Traitement et élimination des déchets
		5629	Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets
		81291	Soins pour animaux de maison
Groupe 6	Développement et logement	221	Services publics
		23	Construction
		48, 49	Transport et entreposage
		52	Finance et assurances (sauf 526989)
		53	Services immobiliers et services de location et de location à bail
		5613	Services d'emploi
		6243	Services de réadaptation professionnelle
Groupe 7	Droit, défense des intérêts et politique	721	Services d'hébergement
		5411	Services juridiques
		8133	Organismes d'action sociale
Groupe 8	Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	81394	Organisations politiques
		526989	Tous les autres fonds et instruments financiers divers (voir les fonds de fondation)
		56149	Autres services de soutien aux entreprises (comprend les services de collecte de fonds pour une rémunération)
Groupe 10	Religion	8132	Fondations et organismes de charité
		8131	Organismes religieux
Groupe 11	Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	81391	Associations de gens d'affaires
		81392	Organisations professionnelles
		81393	Organisations syndicales
Groupe 12	Autres domaines d'activité	Divers	Les codes du SCIAN qui n'ont pas été classés ailleurs dans un autre groupe de la CIOUBL

Note : Les administrations publiques (SCIAN 91) sont exclues de la base de données OSBLCR.

La classification des activités de la CIOUBL était effectuée à l'origine au moyen des codes d'industrie de la Classification internationale type, par industrie (CITI). Lorsque les codes correspondants du SCIAN ont été déterminés, en raison des différences entre les deux systèmes de classification, il n'était pas possible de déterminer un Groupe 9 : Activités internationales en utilisant les codes du SCIAN. Par conséquent, le Groupe 9 : Activités internationales n'est pas inclus dans la base de données de l'OSBLCR.

8 Dictionnaire de données

Nom de variable	Description de la variable
Année de référence	Période de référence allant du 1er janvier au 31 décembre d'une année civile donnée.
Classification internationale des organisations sans but lucratif (CIOSBL)	Le code à 2 chiffres du groupe CIOSBL de l'organisme sans but lucratif est obtenu en utilisant une correspondance entre la classification SCIAN identifiée de l'OSBL obtenu à partir du Registre des entreprises de Statistique Canada et La CIOSBL. Pour la correspondance entre le SCIAN et la CIOSBL utilisé pour la base de données du OSBLCR, voir la section 7 : Tableau 3.
Emploi	Somme des emplois des établissements.
Géographie	Cette variable est dérivée du code postal rattaché à l'adresse de l'entreprise dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et est fondée sur la Classification géographique type (CGT) de Statistique Canada. La CGT 2016 est utilisée pour les périodes de référence de 2019 à 2021, tandis que la CGT 2021 est utilisée à partir de la période de référence 2022. Le Canada est divisé en dix provinces et trois territoires. Les provinces et les territoires constituent les régions de base pour lesquelles les données sont compilées. Les éléments géographiques utilisés pour les OSBLCR comprennent le Canada, province ou territoire et les subdivisions de recensement.
Indicateur d'emplacement	Cette variable fournit une description du type de région dans laquelle l'OSBL est situé, soit une région rurale et petite ville ou région urbaine fonctionnelles, selon leur code postal respectivement. Toutes les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) sont classées comme « régions rurales et petites villes ». Les SDR situées à l'intérieur des RMR et des AR sont classées comme « régions urbaines fonctionnelles ». L'expression « toutes les régions » inclut les régions rurales et petites villes ainsi que les régions urbaines fonctionnelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir la Classification géographique type (CGT) 2016 – Volume I, La classification de Statistique Canada et Classification géographique type (CGT) 2021 - Volume I, La classification de Statistique Canada.
Nombre d'entreprises	Somme des décomptes des emplacements commerciaux.
Revenus	Somme des revenus générés par les établissements commerciaux.
Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	Le secteur d'activité principal (code à deux chiffres) de l'organisme sans but lucratif tel qu'il est identifié dans le Registre des entreprises de Statistique Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0 et Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2022 version 1.0.